



Objectifs

Le droit du travail régit le travail salarié, c'est-à-dire l'emploi et la vie professionnelle de la très grande majorité des personnes. Très dépendant de la politique d'un pays, il est au coeur des débats.

Une formation synthétique et actualisée de droit du travail permettant de faire le point notamment sur l'emploi et ses changements récents (loi n° 2016-1088 du 8 août 2016, dite loi " Travail ").

- ▶ **Type de cours : Stage pratique**
- ▶ **Référence : DDT**
Durée: 3 jours - 21h de formation
- ▶ **Lieu : Paris ou intra-entreprise**

ATTESTATION DE FORMATION DELIVRÉE EN FIN DE STAGE

Pré-requis

Aucun.

Public

Collaborateurs de services juridiques. Fonction RH.
Gestionnaires de paie. Représentants du personnel.

Méthodes pédagogiques

- Vidéoprojecteur
- Supports de cours
- Cas d' études pratiques
- Evaluation en fin de stage

Programme du stage

1. Vocabulaire usuel

Définition et interprétation des termes juridiques à retenir

Le code du travail

La convention collective, bien savoir l'utiliser

Savoir trouver et utiliser les sources de droit

La loi n° 2016-1088 du 8 août 2016, dite loi " Travail ".

Le contrat de travail et son exécution

2. Embauche du salarié

Les différents types de contrats : CDD, CDI, temps partiel...

Règlementation en matière de CDD (durée maximale, reconduction...)

Les clauses obligatoires facultatives

La période d'essai

3. Aménagement du temps de travail

Heures supplémentaires. Temps partiel,

Congés payés

Les absences du salarié, accidents du travail, maladie, maternité, inaptitude

Les ruptures du contrat de travail

Démission, licenciements, rupture conventionnelle

Evaluer les coûts de la rupture d'un contrat de travail

4. Les contentieux

Comportement fautif du salarié

Discrimination, libertés individuelles

Prudhommes

Inspection du travail.

5. Les représentants du personnel

Rôle du représentant

Différentes instances (CE, CHSCT...)

Election des représentants

Obligations de l'employeur

6. Exercices pratiques.

Etude de cas.

Possibilité de personnaliser la formation à partir de documents du stagiaire.

Attestation de formation délivrée en fin de stage.